



Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent
10, rue King, suite 400
Huntingdon, QC J0S 1H0
Tél. (450) 264-5411
Fax. (450) 264-6885
mrchsl@mrchsl.com

Vol. 14, no. 9

ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINST-LAURENT

Séances du 26 et du 28 novembre 2012

Cours d'eau

M. Paul Lapp, ingénieur, s'est vu attribué le mandat de préparer les plans et devis des travaux d'entretien des cours d'eau suivants :

- branche 1 du cours d'eau Hastie, dans la municipalité de Très-Saint-Sacrement;
- Wilson, dans la municipalité de Hinchinbrooke;
- rivière aux Outardes (étang de M. Gordon Rennie), dans la municipalité de Hinchinbrooke;

Il a aussi été mandaté de vérifier si une infraction a été commise le long de la rivière des Anglais, sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Finalement, le Conseil demande à M^e Sylvie Anne Godbout de procéder à une mise en demeure concernant le ponceau non réglementaire de la firme CSX, sur le cours d'eau Cunningham, dans la municipalité de Godmanchester.

Présentations

Les organismes suivants ont fait des présentations lors de la séance du Conseil des maires :

- CSSS du Haut-Saint-Laurent (Mme Doucet, DG, et M. Reddick, président du CA) : Plan stratégique;
- SCABRIC (Mme Kathleen Boothroyd) : Les corridors verts dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
- CSSS du Haut-Saint-Laurent (M. Jean-Charles Phaneuf et Mme Maryse Gour, Équipe des saines habitudes de vie) : Plaisirs d'hiver;
- Forum jeunesse (Mme Bianka Dupaul, M. Marc Meilleur, Mme Édith Gariépy et M. Frédéric Perrier) : Présentation de cet organisme.

Divers

- Le contrat de répartiteur pour le service Taxibus a été accordé à l'organisme « Sur les routes du Saint-Laurent », pour les années 2013 et 2014, puisque ce dernier effectue ce travail avec satisfaction depuis plus de six ans.
- Le règlement 260-2012 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé no.145-2000 a été adopté. Il vise à introduire de nouveaux territoires de conservation, des règles d'exceptions quant aux lots enclavés, suite à la rénovation cadastrale, une dérogation en zone inondable pour la construction d'un ouvrage de stockage de déjections animales, à identifier les milieux humides riverains au lac Saint-François dans les municipalités de Saint-Anicet et Sainte-Barbe et à éliminer l'affectation terre publique correspondant à l'emprise ferroviaire abandonnée dans les limites de la ville de Huntingdon.
- Le règlement 263-2012 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC du Haut-Saint-Laurent a aussi été adopté conformément à la loi.
- Les maires ont adopté le calendrier des séances du Conseil et du comité administratif suivant :

SÉANCES DU CONSEIL DES MAIRES

2^E MERCREDI DU MOIS, SOIT :

9 janvier 2013 à 19 h 30
13 février 2013 à 19 h 30
13 mars 2013 à 19 h 30
10 avril 2013 à 19 h 30
8 mai 2013 à 19 h 30
12 juin 2013 à 19 h 30

JUILLET : PAS DE SÉANCE

14 août 2013 à 19 h 30
11 septembre 2013 à 19 h 30
9 octobre 2013 à 19 h 30
27 novembre 2013 à 10 h (4^e mercredi)
Décembre : pas de séance

SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF

1^{ER} MERCREDI DU MOIS, SOIT :

Janvier : pas de séance
6 février 2013 à 19 h 30
27 février 2013 à 19 h 30 (**séance de mars**)
3 avril 2013 à 19 h 30
1^{er} mai 2013 à 19 h 30
5 juin 2013 à 19 h 30

7 août 2013 à 19 h 30
4 septembre 2013 à 19 h 30
2 octobre 2013 à 19 h 30
6 novembre 2013 à 19 h 30
11 décembre 2013 à 19 h 30 (2^e mercredi)

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 9 janvier 2013, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.